



## COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'occasion de sa conférence de presse annuelle, l'UAF a présenté à la fois les résultats de son enquête portant sur le trafic passagers 2016 et le manifeste « Les aéroports au service de l'attractivité des territoires » conçu dans la perspective des élections présidentielles et législatives.

### Les principaux résultats de l'enquête statistique

En 2016, la croissance du trafic national passagers en France est resté soutenue : + 3,1% par rapport à 2015. Les aéroports français ont ainsi accueilli 186 376 102 passagers commerciaux. Cette croissance doit néanmoins être resituée dans un contexte européen de croissance plus dynamique s'élevant à + 5,1% (+ 6,7% pour l'ensemble des pays de l'Union européenne)<sup>i</sup>.

Rappelons qu'entre 2006 et 2016, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) a été de + 2,3%.

Le trafic des passagers commerciaux est tiré en France en 2016 par les bons taux de croissance des aéroports en région (+ 4,4%) et des aéroports outre-mer (+ 4,7%). La croissance de Paris-Charles de Gaulle a été bridée en 2016 par le contexte sécuritaire : + 0,3% (contre + 3,1% en 2015) mais Paris-Orly a connu une croissance de +5,3% (+ 2,8% en 2015).

La hausse du trafic low-cost contribue à hauteur de 93,6% à l'augmentation totale du trafic. La part du trafic low-cost sur l'ensemble des aéroports métropolitains se monte désormais à 30,2% (43,3% hors plateformes parisiennes).

Le trafic métropolitain est principalement international : 71,92% en 2016 contre 69,78% en 2012.

Avec une croissance de + 4,7% en 2016, les aéroports d'outre-mer bénéficient d'une croissance supérieure à la croissance nationale. La croissance des aéroports ultramarins connaît depuis 2015 une accélération. Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) entre 2006 et 2016 pour les aéroports ultramarins est de + 1,4%.

### La présentation du manifeste de l'UAF<sup>ii</sup>

A l'occasion des campagnes présidentielle et législative, l'UAF a fait ce matin un certain nombre de propositions pour dynamiser les aéroports français et l'attractivité des territoires qu'ils desservent.

Ces propositions sont articulées autour de 3 objectifs : améliorer la compétitivité des aéroports français, renforcer la performance du réseau aéroportuaire, promouvoir la diversité des vocations aéroportuaires.

#### Objectif 1 : Améliorer la compétitivité des aéroports français

Les aéroports français sont en concurrence avec leurs homologues européens voire mondiaux. De fait, l'ouverture de lignes par une compagnie aérienne dépend en partie des coûts de touchée<sup>iii</sup>. Dans le contexte concurrentiel européen, il est indispensable d'améliorer la compétitivité des aéroports français par la réduction de la fiscalité spécifique pesant sur le transport aérien et par la maîtrise des coûts liés à la sûreté et à la sécurité. Aussi l'UAF entend-elle : **abaisser le coût de la taxe d'aéroport et de sa majoration, parvenir à la maîtrise des coûts de sûreté et de sécurité, diminuer la taxe de solidarité.**

## Objectif 2 : Renforcer la performance du réseau aéroportuaire français

Le réseau aéroportuaire participe pleinement de l'attractivité de la France et de ses territoires. Le renforcement de la performance de ce réseau est donc un impératif pour qui veut dynamiser l'attractivité et le développement économique des territoires français.

Ce renforcement passe par **l'amélioration de la connectivité des aéroports français**, par **une meilleure accessibilité terrestre des plateformes** ainsi que par **le développement de l'intermodalité**, par **le renforcement de la qualité de service aux frontières aériennes**, ainsi que par **un déploiement plus rapide du ciel unique européen**.

## Objectif 3 : Promouvoir la diversité des vocations aéroportuaires

Un certain nombre de mutations récentes fragilisent le modèle économique des aéroports de proximité et des plateformes spécialisées dans l'aviation générale et d'affaire et dans les missions de service public. Au titre de l'aménagement du territoire, le modèle économique des aéroports de proximité et des plateformes spécialisées doit être sauvegardé. Aussi l'UAF entend-elle travailler à :

- **Pérenniser, réformer et simplifier le dispositif européen des aides d'Etat**
- **Maîtriser l'impact économique du désengagement de l'Etat sur les plateformes**
- **Favoriser le développement de politiques aéroportuaires au niveau régional**, dans un souci de coordination et de rationalisation de l'utilisation des fonds publics.

A l'occasion de la présentation du manifeste, Jean-Michel VERNHES, Président de l'UAF a rappelé : « *Les aéroports sont un élément clé de la chaîne de valeur ajoutée du transport aérien et de la compétitivité du secteur, au même titre que les compagnies et les services de navigation aérienne. Les aéroports français sont devenus des entreprises à part entière exerçant leur activité sur un marché concurrentiel. Dans le même temps, ils sont aussi des outils au service de l'aménagement et de l'attractivité des territoires. Nos aéroports doivent aujourd'hui relever de nombreux défis parmi lesquels la massification du transport aérien, la concurrence internationale, le recours aux investissements privés, le durcissement du contexte sécuritaire ou encore le développement durable. Le développement d'une France aéroportuaire forte et compétitive est donc un enjeu stratégique pour notre pays* ».

**A propos de l'UAF :** Avec plus de 150 adhérents, l'Union des Aéroports Français (UAF) est l'organisation professionnelle des aéroports français, quelles que soient leur taille et leur spécialité. Elle a pour principale mission de défendre et de promouvoir les intérêts de la communauté aéroportuaire française auprès des décideurs français et européens. L'UAF est membre associé de la Fédération Nationale de l'Aviation Marchande (FNAM) et de l'Airports Council International (ACI Europe). Les aéroports membres de l'UAF accueillent chaque année : 186 millions de passagers, 5,2 millions de mouvements d'aéronefs et 2,5 millions de tonnes de fret. Ils génèrent près de 200 000 emplois directs et plus de 82 milliards d'euros de PIB par an.

### **Contact Presse UAF :**

Carine Monéger-Chargée de communication-Tél : 01 40 65 15 06 – 06 66 62 70 93  
c.moneger@uaf.aeroport.fr. Site internet : [www.aeroport.fr](http://www.aeroport.fr)

<sup>i</sup> Chiffres ACI Europe

<sup>ii</sup> Le manifeste est disponible auprès de l'UAF

<sup>iii</sup> L'ensemble des coûts liés aux opérations de décollage et d'atterrissage d'un aéronef